



Roumain travaillant en france sans titre de séjour

Par **mik**, le **27/10/2010** à **14:42**

Bonjour,

Je suis roumain et je travaille en France depuis 2 ans avec un contrat cdi , je suis déclarée mais je n'ai pas de titre de séjour. Je voulais vous demander s'il est possible que je régularise ma situation parce que j'ai compris que normalement le titre de séjour est obligatoire pour les roumains et les bulgares .Je suis allé à la préfecture pour commencer les démarches et ils m'ont envoyé à la Direction de Travail et je vais y aller dès que possible. Je précise que mon métier fait partie des 150 ouvertes pour les nouveaux membres de l'UE .De plus, pensez-vous que je risque d'être expulsé ou que je risque des amendes si je déclare maintenant que je travaille depuis 2 ans sans ts?

je vous remercie beaucoup de vos réponses et de votre aide!